



Politique de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

Politique de Santé et Sécurité au Travail (HSSE) de GUINEE BTP SAS

Chez GUINEE BTP SAS, la santé et la sécurité de nos employés, sous-traitants et partenaires sont au cœur de nos priorités. En tant qu'entreprise engagée dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, nous reconnaissons l'importance d'un environnement de travail sûr et sécurisé pour la réussite de nos projets et le bien-être de toutes les parties prenantes. Cette politique détaille nos engagements, mesures préventives et objectifs en matière de santé et sécurité au travail.

1. Engagement envers la Sécurité et la Santé

GUINEE BTP SAS s'engage fermement à :

- **Protéger la santé et la sécurité de ses employés** sur les chantiers et dans toutes ses opérations.
- **Instaurer une culture de sécurité proactive** où chaque individu est impliqué dans l'identification et la prévention des risques.
- **Adopter un strict respect des réglementations locales, nationales et internationales** en matière de santé et sécurité au travail.
- **Privilégier la prévention** des accidents et des maladies professionnelles par des initiatives adaptées.
- **Fournir les ressources nécessaires**, y compris des formations, équipements et technologies, pour garantir des standards élevés de sécurité.

2. Mesures Préventives

Des mesures concrètes sont mises en place pour prévenir les accidents et risques sur les lieux de travail :

- **Formations continues des employés et sous-traitants** : Tous les personnels sont formés aux procédures de sécurité, aux risques spécifiques des chantiers et à l'usage des équipements de protection individuelle (EPI).
- **Évaluation des risques** : Des évaluations périodiques et systématiques sont réalisées pour identifier et éliminer les dangers potentiels.
- **Planification des activités** : Chaque étape des projets est organisée pour respecter les normes de sécurité tout en limitant les situations à risques.
- **Équipement et technologies adaptées** : Fourniture d'équipements modernes et conformes aux standards de sécurité internationaux pour réduire au minimum les dangers.

- **Programmes de sensibilisation** : Des sessions régulières de sensibilisation sont organisées pour maintenir une vigilance constante en matière de sécurité.

3. Protocoles de Gestion des Risques

GUINEE BTP SAS a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion des risques :

- **Identification et analyse des risques** : Une identification proactive des sources de danger est effectuée avant le démarrage de toute activité.
- **Mesures d'atténuation** : Mise en place de plans d'action immédiats pour réduire les impacts des dangers identifiés.
- **Suivi et audit** : Des inspections régulières et un suivi strict garantissent un respect continu des procédures de sécurité.
- **Gestion des incidents** : Un système de reporting clair et rapide est en place pour documenter et analyser tout incident afin d'en tirer des enseignements.
- **Coordination avec les sous-traitants** : Tous les partenaires et sous-traitants sont intégrés dans nos protocoles de sécurité, assurant une gestion uniforme des risques.

4. Objectifs de Réduction des Accidents

GUINEE BTP SAS s'est fixé des objectifs mesurables pour renforcer les performances en santé et sécurité au travail :

- **Atteindre zéro accident grave**, grâce à des politiques préventives et des formations renforcées.
- **Réduction de 50 % des incidents mineurs d'ici deux ans**, en optimisant les audits de sécurité et les retours d'expérience.
- **Améliorer de 20 % le respect des consignes de sécurité** par une sensibilisation active et des évaluations régulières.
- **Mettre en œuvre un suivi systématique des indicateurs clé de sécurité**, tels que le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents.

5. Formation et Sensibilisation

La formation continue est un pilier essentiel de notre politique HSSE. GUINEE BTP SAS s'engage à :

- Offrir des sessions de formation initiale pour les nouveaux employés et des formations spécifiques liées aux risques des projets.
- Mettre à jour les connaissances des équipes sur les évolutions législatives et technologiques en matière de sécurité.
- Organiser des exercices pratiques, incluant des simulations d'urgence, afin d'assurer une réactivité optimale en cas d'incident.

6. Conformité et Respect des Réglementations

GUINEE BTP SAS respecte scrupuleusement toutes les réglementations locales, nationales et internationales liées à la santé et à la sécurité au travail. Nous avons mis en place des mécanismes pour garantir :

- La conformité aux exigences des inspections gouvernementales.
- Une documentation systématique des procédures et des incidents.
- Une adaptation continue de nos politiques en fonction des nouvelles réglementations ou directives sectorielles.

7. Reporting et Transparence

Pour assurer une amélioration continue :

- **Rapports de performance** : Des rapports réguliers sur les indicateurs de santé et sécurité sont partagés avec les parties prenantes pour évaluer les progrès réalisés.
- **Feedback des employés** : Des mécanismes sont en place pour recueillir les retours des employés et sous-traitants concernant les conditions de travail et la sécurité.

8. Vers une Culture de Sécurité

GUINEE BTP SAS aspire à développer une véritable **culture de sécurité**, où chaque individu est conscient de son rôle dans la prévention des risques. Cet engagement collectif vise à instaurer un environnement où la santé, la sécurité et le bien-être de toutes les parties prenantes sont prioritaires et constants.

En mettant en œuvre cette politique de santé et sécurité au travail, GUINEE BTP SAS affirme sa volonté de figurer parmi les entreprises les plus responsables et exemplaires dans le secteur de la construction.

Nous croyons fermement que nos employés et partenaires sont notre ressource la plus précieuse, et leur sécurité est non négociable.

Le Directeur Général :

